



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sommet du G7: le Canton de Vaud informe la population sur les mesures prévues

Organisé par la France du 15 au 17 juin 2026 à Evian-les-Bains, le Sommet du G7 mobilise les autorités de l'ensemble de la région lémanique depuis plusieurs mois. En étroite coordination avec les autres cantons concernés et la Confédération, le Canton de Vaud a pris des mesures visant à garantir la sécurité tout en assurant la continuité des activités quotidiennes et économiques. Les informations actualisées et les principales recommandations à la population sont disponibles sur la page officielle <https://vaud-info-g7.ch>.

Bien que le Sommet du G7 soit organisé par la France, sa proximité immédiate avec la Suisse implique des répercussions pour l'ensemble de la région lémanique. Depuis l'annonce par la France de la tenue du Sommet à Evian-les-Bains, les autorités suisses et cantonales concernées sont impliquées dans la préparation et la coordination du dispositif qui accompagne un événement de cette ampleur.

Les travaux se sont intensifiés à l'automne 2025, avec la constitution, au niveau cantonal, d'une coordination entre tous les partenaires, aux niveaux politiques et opérationnels. En parallèle, les discussions avec les cantons, la Confédération et la France ont permis d'avancer vers une planification et un dispositif au plus proche des enjeux sécuritaires liés à une telle rencontre internationale.

Dans ce cadre, et en coordination avec ses partenaires, le Canton de Vaud a prévu des mesures de sécurité adaptées à l'évaluation du risque, visant à assurer la sécurité et la continuité des activités sur son territoire. Ces mesures couvrent l'ensemble des domaines concernés, notamment la protection des infrastructures essentielles, la mobilité et les enjeux liés à la cybersécurité. A la demande des cantons, la Confédération prendra en charge 80% des frais sécuritaires engagés.

Durant la période d'attention accrue, les forces de police vaudoises seront mobilisées sur l'ensemble du canton. Elles bénéficieront de l'appui subsidiaire de l'Armée suisse, conformément à la décision du Conseil fédéral. Cet appui concerne des missions spécifiques de soutien, comme la surveillance des eaux du lac Léman, d'infrastructures critiques, la logistique et la sûreté de l'espace aérien.

Frontières ouvertes mais contrôles renforcés

Toutes les frontières vaudoises resteront ouvertes. Cependant, sur décision du Conseil fédéral et en étroite collaboration avec l'Office fédéral de la douane et de la sécurité aux frontières (OFDF), des contrôles temporaires et ciblés seront réintroduits aux points de passage du 10 au 19 juin 2026. Des ralentissements et des temps d'attente sont donc à prévoir sur les axes franco-suisse, bien que le dispositif soit pensé pour fluidifier au maximum le trafic.

Concernant la mobilité lacustre, les liaisons de la CGN vers Évian seront adaptées : le débarcadère d'Évian sera fermé par les autorités françaises du 10 au 17 juin et remplacé par celui de Lugrin Tourronde.

Par ailleurs, le Conseil fédéral a ordonné une restriction temporaire de l'espace aérien lémanique.

Vie quotidienne et économie locale

La préservation du cadre de vie et de l'activité économique est une priorité pour les autorités vaudoises. Aucune fermeture de commerce ou d'entreprise n'est prévue sur le territoire cantonal. La Police cantonale garantira le socle sécuritaire de base et ses missions de prévention, avec une présence renforcée sur tout le canton.

Les événements publics, sportifs ou culturels prévus dans le canton se dérouleront normalement.

Recommandations à la population

Afin de limiter l'impact sur les infrastructures de transport, les autorités recommandent à la population d'anticiper les trajets transfrontaliers, de prévoir du temps supplémentaire et de limiter les déplacements non essentiels en direction des zones concernées.

Pour désengorger les axes, le recours au télétravail est conseillé, en particulier pour les travailleuses et travailleurs frontaliers.

L'ensemble des informations officielles, actualisées en continu, est à la disposition du public sur le site [vaud-info-g7.ch](https://www.vaud-info-g7.ch)

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 08 juin 2026

DJES, Vassilis Venizelos, conseiller d'Etat, [021 316 86 23](tel:0213168623)

DJES, Sylvie Bula, Commandante de la Police cantonale, [021 644 80 27](tel:0216448027)